L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. P. WEISSE & Co. — Rue des Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI MATIN, 23 JANVIER 1861.

G. P. WEISSE, H. DUFOUR, H. DUVERGER, S. HARRY — Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans, MERCREDI MATIN, 23 JAN

Voir la seconde page, pour :

LE FEUILLETON.
LE BULLETIN COMMERCIAL,
LE MARCHÉ AUX BESTIAUX,
LE MOUVEMENT DU PORT,
LE DEPART DES STEAMERS ET BATEAUX.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par B Turpin, au magasin de MM. Fourcé et Norman, 13, Conti—Vins, eaux-de-vie, liqueurs, &c.

Par R. S. Sykes, à midi, sur la Levée, en face de la rue de l'Hôpital—Limes.

Par G. Lemonnier, Bische & Co, à 10 heures, à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 69—Fils avariés, chaussures et habillements d'hiver.

Réunion de la Convention.

Les délégués du peuple de la Louisiane s'assemblent aujourd'hui à Baton Rouge pour "prendre les mesures qui leur seront dictées par l'intérêt et la prospérité de l'Etat", suivant les expressions employées par la Législature dans son acte de convocation.

Aujourd'hui, les discussions sont closes dans la presse sur la question de la séparation, et il est probable qu'elles ne se rouvriront pas dans l'enceinte de la Convention—la parole est aux faits. La révolution a gagné les Etats du centre, le Tennessee et la Caroline du Nord, et l'attitude que prennent les Etats frontières la Virginie, le Kentucky et le Maryland, sont garantissant la réalisation de ce que nous demandions tout d'abord—l'unité du Sud. L'unité pour la résistance amènera sans l'unité pour la réorganisation, et nous espérons voir surgir du mouvement actuel une confédération puissante et unie qui saura se faire respecter aussi bien des Etats du Nord que de l'étranger.

Les questions qui vont se présenter à résoudre en premier lieu, sont l'ordonnance de séparation et la coopération avec les autres Etats séparés. Sur la première il y aura peu ou point de débat et nous croyons que de la semaine ne se passera pas sans que la séparation de la Louisiane ne soit proclamée officiellement. La seconde question peut donner lieu à plus de difficultés. Un grand nombre de membres de la Convention voudraient voir la Louisiane coopérer non seulement avec les Etats déjà séparés, mais aussi avec ceux qui ne le sont pas encore. Selon nous, la considération qui doit l'emporter est la nécessité d'une prompte organisation du Sud. Le temps dans les circonstances actuelles vaut plus que de l'argent; il peut épargner aussi du sang versé.

Avec un moyen de six Etats organisés, on peut déjà présumer une résistance efficace aux tentatives de coercition, et rien n'empêchera les autres Etats de venir se joindre à la nouvelle confédération à mesure qu'ils se sépareront. Nous répéterons donc ce que nous avons dit. Il faut que la Convention nomme elle-même des délégués pour représenter la Louisiane au Congrès du Sud qui se réunira dans l'Alabama.

Ces délégués devront être à la hauteur de la mission grave et difficile qu'ils auront à remplir et capables de défendre les droits et les intérêts de la Louisiane dans toutes les questions politiques et économiques qu'aura à résoudre la Conférence de Montgomery.

La formation d'un gouvernement central évitera à la Convention de chaque Etat d'avoir à s'occuper des relations extérieures, d'un système de postes, de douanes, etc. Il restera à la Convention des travaux considérables pour modifier le gouvernement et la législation selon ce qu'exigera le nouvel ordre de choses, s'occuper d'assurer à l'Etat les revenus dont il va avoir besoin pour sa défense.

Cependant il est des points sur lesquels la Convention doit donner des instructions positives à ses délégués. Ces points sont :

1° La coopération avec les Etats non encore séparés.

2° La question de tarif et des douanes.

3° La création d'une marine fédérale.

4° Le budget ou mesure et la question des monnaies.

5° Les arrangements pour le service des postes.

6° La représentation auprès des puissances étrangères.

7° Le choix d'un gouvernement provisoire.

Jusqu'à ce que la Confédération du Sud soit aussi complète qu'il est permis de l'espérer, il vaudra mieux opérer le moins de changements possible dans ce qui existe aujourd'hui, et même maintenir provisoirement le tarif actuel et l'organisation des douanes, de façon à ne pas léser les intérêts et à ne pas froisser les susceptibilités des Etats qui sont disposés à se joindre à nous comme la Virginie et quelques autres. Les éléments dont se compose la Convention nous permettent d'espérer que ses délibérations seront empreintes de sagesse et de réflexion et qu'elle saura concilier les nécessités de la politique avec les égards dus aux importants intérêts du commerce et de la navigation. Comme le dit le gouverneur Moore, la fortune de la Louisiane est entre les mains des mandataires du peuple, ayons confiance dans leurs lumières et leur patriotisme.

Billets contrefaits. — Plusieurs tentatives ont été faites pour mettre en circulation des billets contrefaits de $20 de la Banque des Marchands, de la Nouvelle-Orléans. La banque a reçu de Cincinnati une dépêche qui l'avise qu'un certain nombre de ces faux billets ont été émis sur cette place. On pourra les reconnaître aux indications suivantes : l'écharpe qui est sur la figure de femme placée dans le coin inférieur à droite est plus lourdement marqué que dans les vrais billets; le papier est mince et glacé et il en est résulté que les signatures l'on traversé et marquent de l'autre côté, ce qui n'existe pas dans les bons billets. Avant-hier on a arrêté rue St Charles le nommé Paul J. Weed, qui a essayé de passer un de ces faux billets, daté de 1859 et portant le numéro 2442.

Theatre de l'Opera.—Demain, jendi, nous verrons reparaître la charmante Adelina Patti sous les traits de Rosine dans le *Barbier de Séville*. Dans le jeu de musique elle chantera la célèbre chanson écossaise "*Within a mile of Edinboro'*" que Mme Sontag a popularisée en Amérique. Ce sera un régal de plus ajouté à celui qu'offre par elle-même la musique de Rossini interprétée par une cantatrice aussi distinguée que mademoiselle Patti, que secondent parfaitement MM. Cabel et Melchisedec. Le spectacle commencera par "*Le Bonhomme Jadis*", spirituelle comédie en un acte de Henri Murger, jouée par Delaisnare, Deshéclet et Mme Delligne. Nous sommes heureux de voir administration donner quelquefois en dehors du genre ordinaire quelques comédies. Cela fait connaître à la partie du public qui néglige le théâtre à dimanches, les œuvres de la nouvelle littérature française et cela permet d'apprécier les excellents artistes de la troupe de drame et de vaudeville.

La direction, qui ne cesse de redoubler d'efforts pour varier l'attrait des représentations, sera bientôt en mesure de donner "*Le Pardon de Ploermel*" œuvre remarquable de Meyerbeer, qui a eu un succès retentissant dans toute l'Europe. Il après ce que nous avons vu jusqu'à cette question mondaine et la mise en scène ne laisseront rien à désirer et cette fois la critique se trouvera désarmée. Ce sera une des surprises de la saison lyrique et nous en reparlerons en temps et lieu.

Remise du concert sacré. — M. Theod. Von La Hache annonce que par suite de circonstances imprévues, le concert sacré qui devrait avoir lieu ce soir à la salle des Odd Fellows, au profit de l'asile St-Vincent, sera renvoyé à une époque ultérieure.

Bal masqué du mardi-gras au theatre de l'Opera.—La vie est courte et la jeunesse passe vite. Il ne faut donc pas laisser échapper les occasions de plaisir; et quelle meilleure occasion peut-on trouver de faire honneur au mardi-gras que de prendre part à la charmante fête que M. Ruffier organise en ce moment, et qui sera pour notre belle et spacieuse salle de théâtre de l'Opéra ? On sait que les bals de société qu'organise M. Ruffier ont le privilège d'attirer l'élite de la jeunesse créole, et que les précautions nécessaires sont prises pour n'y admettre que les personnes connues des commissaires. Ce sont de véritables fêtes de famille, où l'observation des convenances s'allie avec l'entrain et la gaîté que comporte le carnaval.

Les souscripteurs sont priés de se réunir ce soir, à six heures et demie, au bureau de Théâtre, afin de faire les commissaires et d'adopter les règlements du bal qui doit avoir lieu le mardi-gras 12 février. Ceux qui n'ont pas encore souscrit peuvent le faire en s'adressant au contrôle, à M. Ruffier, de midi à trois heures.

Les dames et les demoiselles se plaignent que depuis quelque temps on les néglige beaucoup trop pour la politique. Chacun aura à cœur de faire preuve de zèle et de courtoisie pour éviter ce reproche.

Menestrels de Christy.—Cette excellente troupe, composée de chanteurs et d'exécutants distingués, commencera demain soir, à la salle des Odd Fellows, une série de représentations qui ne manqueront pas d'attirer la foule. La réputation des Christy fait de vieille date et de bon aloi.

Une dernière. — Nous apprenons, de la *Galveston News* du 19 courant, que notre concitoyen le capitaine L. C. Harry, du cotre de la Douane *Henry Dodge*, a envoyé au démission le 10 courant. Il est resté de la Caroline du Sud, mais il réside depuis longtemps au Texas.

Nouvelle encyclopedie americaine.—Nous avons reçu de M. W. C. Morril, No 121 rue du Canal, le XIe volume de la nouvelle encyclopédie américaine d'Appleton. Le volume commence par le mot mangélitway et finit par le mot mania, et il renferme d'excellents articles [illegible]

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Législature de la Louisiane.

Baton-Rouge, 22 janv.—Ce matin à la Chambre des représentants M. Allen d'Ouest Baton-Rouge, a présenté des résolutions pour approuver la conduite du Gouverneur relativement à la prise de possession de l'arsenal et des forts des Etats-Unis.

La législature s'ajournera aujourd'hui pour deux semaines afin de faire place à la convention qui s'assemblera demain.

Il y avait 21 membres présents lorsque le sénat s'est organisé. L'honorable A. Tête a été intronisé pour remplir la vacance occasionnée par la démission de l'honorable A. Mallhiot, sénateur pour les paroisses Ascension, Assomption et Terrebonne.

A la chambre M. Fletcher de Livingston a été élu huissier. Divers bills de la dernière session ont été placés sur le rôle, ainsi qu'une communication de l'auditeur contenant une liste des commissaires, communication qui a été renvoyée au comité de finances.

Baton Rouge, 22 janvier, 11 heures A. M.—M. Caddo a présenté une résolution pour remercier le gouverneur Moore de sa promptitude à prendre les forts fédéraux en Louisiane. M. Berry s'est opposé à l'adoption de cette résolution qui a été déposée.

Le bill fédéral à l'annexion de la paroisse Madison et celle de Tensas a été mis au rôle.

Une résolution pour abolir les comités en voyage après quelques objections a été renvoyée à un comité.

M. Sturges a demandé un congé pour le capitaine Jacque, absent pour service militaire—accordé.

Des actes d'exemption pour divers shérifs et collecteurs de taxes ont été passés, et divers bills de la dernière session ont été mis au rôle.

22 janvier, midi.—On lit en ce moment le message du gouverneur.

Il félicite l'état sur l'excédant des fonds qui existe au trésor et le bon état des finances publiques, ainsi que sur la prospérité des institutions publiques, entreprises de chemins de fer, etc, et il fait allusion à la richesse et aux ressources croissantes de l'Etat qui suffiront à parer à toutes les éventualités.

Sur la prise politique le gouverneur prend une position ferme et s'exprime avec force en faveur de la résistance contre toute agression contre les droits du Sud. Il condamne le conduite du gouvernement fédéral contre le Carline du Sud, tandis que la populace de la Pensylvanie pouvaient impunément outrager les autorités fédérales.

Le gouverneur venant à parler de la prise de possession de l'arsenal et des forts, justifie ses actes par de puissants arguments et complimente les troupes volontaires pour le patriotisme et le zèle qu'elles ont montrés. Il ajoute que des citoyens ont offert des prêts pour la défense de l'Etat et il termine en disant qu'il confie les intérêts de l'Etat et les droits du peuple à la détermination populaire, sous la direction de la Providence divine il exprime un confiant espoir dans l'avenir.

Nouvelles de la révolution.

New-York, 22 janvier.—La ville de Brooklyn a été hier soir en proie à une agitation extraordinaire, par suite d'un bruit accrédité que les partisans de la séparation devaient faire une descente sur le chantier de marine. La 5me brigade a est assemblée immédiatement, les 13me et 14me compagnies du 28me régiment se sont réunies à l'arsenal de la ville, et le 7me régiment à l'arsenal de l'Etat. Cependant à une heure avancée il n'y avait pas d'indices de troubles sérieux.

Il courait une rumeur que 20,000 hommes, sous les ordres de James Kerrigan, allaient attaquer le chantier par mer et par terre. On suppose que ce bruit a pu naître de la difficulté est le refroi d'un grand nombre d'ouvriers auxquels le gouvernement fédéral doit deux mois de paie.

Memphis, 22 janvier.—Une batterie de 16 canons de 32 s'élève en ce moment ici, afin de protéger le passage du fleuve et de protéger la ville en cas de besoin. On va établir dans le voisinage une fonderie de boulets et de bombes.

Frankfort, 22 janvier. — La législature du Kentucky est toujours en séance. Aujourd'hui la présidence de la chambre des représentants que si les Etats du Nord offrent au gouvernement fédéral des hommes et de l'argent, le peuple du Kentucky s'unira à ses frères du Sud pour résister à l'invasion du sol du Sud. En la première tentative hostile contre le Sud, le Kentucky sera avec les Etats à esclaves pour défendre notre section contre l'ennemi commun. Les résolutions ont été adoptées par 57 voix contre 6.

Tallahassee, 22 janvier.—La convention s'est ajournée. L'honorable S. R. Mallory a été nommé juge à la cour de l'Amirauté de Key West, et la nomination a été confirmée par la convention.

Washington, 22 janv.—Le cabinet est en séance et délibère sur la mission de l'ex-président Tyler de la Virginie, et les propositions dont il est le porteur.

New-York, 22 janv.—Un télégramme reçu de Baltimore dit, que la séparation de la Georgie a porté un coup fenestre aux espérances du Maryland. Si la Virginie se sépare, et que le Congrès ne passe pas de compromis prochainement, le Maryland se prépare à se retirer avant le 4 mars.

Washington, 22 janv.—Le Sénat a discuté aujourd'hui les résolutions du compromis de M. Crittenden.

Aujourd'hui, dans la Chambre des représentants, M. Colfax, de l'Indiana, a présenté la motion sur la suspension des facilités postales pour les Etats qui se séparent.

M. Brown, de la Caroline du Nord, a présenté une motion pourvoyant à la suspension des hostilités envers les Etats séparés, et ajourné jusqu'au mois de janvier prochain, laquelle a pas été acceptée par M. Colfax. Une seconde motion est proposée par M. Stevens, de la Pensylvanie, qui déclare les ports maritimes des Etats séparés, ports de *non-asile*, par une proclamation du Président des Etats Unis, avec l'ordre d'arrêter les paquets de la poste sur toute la ligne des Etats *séparés*.

Plus ample considération du sujet a été renvoyée au jeudi de la semaine prochaine.

Enthousiasme à Memphis.

Memphis, 22 janvier, 10 heures du soir—Une très grande procession parcourt actuellement les rues de Memphis, dans l'espoir de voir l'idée de séparation prévaloir dans les Etats du Sud. Les bateaux les plus importantes de la ville sont brillamment illuminées.

Nouvelles d'Europe,
DE DEUX JOURS PLUS RÉCENTES.

Arrivée du Kedar.

New York, 22 janv.—Le steamer *Kedar* parti de Liverpool mardi 8 janvier est arrivé ici avec les avis de deux jours plus récents que ceux de l'*Asie*.

Liverpool, 8 janvier.— Les ventes de coton hier et ce matin ont été de 14,000 balles, dont 2000 pour la spéculation. La semaine s'est ouverte avec animation et activité, mais lundi cette disposition a été arrêtée par l'élévation du taux d'escompte de la banque à 7 pour 100. Cependant le marché se soutenait à la clôture.

Les céréales ont subi une légère baisse, les provisions sont lourdes.

Londres, 8 janv.—Les consolidés ont fermé à 91 5/8 à 71 3/4. La hausse des taux d'escompte de la banque était instantanée et a fait sentir ses effets sur les transactions.

Paris, 8 janvier.—La banque de France a aussi élevé le taux de son escompte à 7 pour cent.

Le navire *Saratoga*, de Mobile, allant à Liverpool avec une cargaison de coton a été jeté à Crookhaven. Il a abattu ses mâts et a fini par se dégager.

Arrivée du Kedar.

Attitude militaire de la France.

Grande perte de vaisseaux de guerre.

New York, 22 janv.—Les nouvelles européennes apportées par le steamer *Kedar* de Liverpool, ont été reçues aujourd'hui. Celles du Sud ont été envoyées par le train du soir. Le *Kedar* apporte, outre les nouvelles déjà télégraphiées, ce qui suit :

Liverpool, 8 janv.—Le marché aux céréales a fermé avec une tendance à la baisse; les prix depuis vendredi ont baissé de 6d.

Maïs—6 d plus bas. Sucre—prix précédent Café—même prix.

Bourse de Paris.

Paris, 8 janv.—Mauvaise condition, trois pour cent, fermé à 67.30.

Le correspondant parisien du *London Herald* dit que la France aura, au lar mars, une armée de 140,000 hommes prête à marcher, plus 40 milles hommes, qui seront en réserve.

Il y a maintenant en France 400,000 hommes sous les armes. La France a retiré ses troupes de Gaëte.

Un ministre de Saxe affirme que tous les gouvernements fédéraux sont prêts à agir de concert avec la Prusse à propos de la question danoise.

On dit que deux vaisseaux anglais et sept vaisseaux français ont fait naufrage sur la rivière Peiho.

Le temps, en Angleterre, a été très rigoureux.

Trois nouveaux vaisseaux à compartiments de fer ont été commencés à Toulon.

Louisville, 22 janv.—La rivière diminue ce soir: 12 pieds 6 pouces d'eau dans le canal.

Cincinnati, 22 janv.—Farine lourde de $4 50 à $4 60.

Passage de bateaux : Vicksburg, 22 janv. La Belle Isaïde passe à 8 heures, le Mohican à 9, le Queen of the West à minuit, l'Alonzo Child à 1 et le Fairchild à 9 h. ce matin.

Horrible accident. — Le *Plaster's Banner*, de la paroisse Ste Marie, contient le récit suivant d'un affreux accident :

"M. Robert Gunnigan, originaire de l'Ohio et depuis quelque temps résident de cette paroisse, travaillait le 11 courant sur le bord du bayou De Vaux, à abattre des arbres dans la cyprière. Il travaillait sur un de ces arbres qui ont une circonférence énorme jusqu'à une hauteur de 8 ou 10 pieds au dessus du sol et prennent au-delà des proportions plus régulières. Les bûcherons ont l'habitude d'entourer ces arbres d'un échafaudage pour les couper à l'endroit où le tronc s'amincit. Gunnigan se tenait assez sur une planche à 10 pieds du sol tail lant dans l'arbre, lorsque celui-ci s'ébranla et frappa un autre arbre voisin. Voyant le danger il sauta à terre mais la pelle sur pieds toutchaient de tel qu'il fut frappé au dos, et le tronc de l'arbre se détachant sur lui avec la rapidité d'une flèche, le frappa sur les reins, l'enfonça de trois pieds dans le sol vaseux et coupa son corps en deux parties qui ne furent plus jointes que par une bande de chair de la largeur de la main. L'arbre continuant à s'enfoncer fit ressortir des deux côtés les deux moitiés du corps couvertes de vase et de sang et horriblement défigurées, spectacle affreux pour les compagnons du malheureux bûcheron qui avaient assisté frappés de terreur à la mort de leur camarade.

Incendie du navire Globe.—*La télégraphe* a reçu par le navire *Morning Star* venant de Liverpool, avait rencontré le 12 courant le navire *Globe*, à destination de la New York, en feu et qu'il avait recueilli l'équipage et les passagers. Il y avait en tout 160 personnes dont 60 femmes et enfants. Une seule personne a péri. Le *Morning Star* est arrivé le 15 sur Boston, ayant à bord les passagers du *Globe*.

Caroline du Sud. — Nous lisons dans le *Charleston Mercury*.

J. N. Merriman, collecteur du port de Georgetown a été arrêté lundi dernier par le peuple de cette ville, sous l'accusation de trahison contre l'Etat. On a trouvé une lettre écrite par lui à M. Buchanan, lettre dans laquelle il annonce qu'il vient d'expédier plusieurs navires au nom des Etats-Unis, et qu'il continuera à agir de la sorte. Il invite le Président à envoyer un bâtiment et des hommes recevoir les revenus fédéraux; elle l'instruit aussi de l'état des travaux de fortification, près de Georgetown, et promet de renseigner de temps en temps le gouvernement à ce sujet. M. Merriman avait signé la lettre de ses initiales J. N. M. Quand on l'a arrêté, il a reconnu l'avoir écrite. Lupes, son subalterne, est aussi entre les mains de la justice. Il a déclaré qu'il avait l'habitude de se servir de secrétaire à son chef, mais qu'il n'avait pas tenu la plume pour la lettre en question, la considérant comme une trahison. *Ces deux inculpés ont été écroués en attendant leur jugement.*"

Cet incident soulève la question délicate de savoir si le gouvernement fédéral ne doit pas intervenir en faveur de ses fonctionnaires emprisonnés.

CHRONIQUE LOCALE.

Compagnie des pompiers. — *Réunion du comité des pompiers.— Plan d'organisation adopté pour la compagnie des pompiers.— Uniforme et exercice.—Nominations d'un bureau militaire.— Enthousiasme militaire de la compagnie.*

Le comité composé d'un membre de chaque compagnie de pompiers, désigné par le bureau des délégués pour faire un plan d'organisation militaire de la compagnie Louisianaise, s'est réuni à sept heures, hier soir dans les salles des *Firemen's Charitable Association*, salle des Odd-Fellows. Les F. Bakewell, Esq., a été nommé président et Paul M. Collars, Esq., secrétaire.

Le plan d'organisation publié par ce journal, vendredi dernier, a été adopté paragraphe par paragraphe, avec quelques excellents amendements, entr'autres celui d'adopter les exercices militaires de Tardieu pour toute la brigade et de faire en même temps et économique. Le plan adopté est d'ailleurs comme il suit :

1—Les vingt-quatre compagnies composant le corps des pompiers de la Nlle-Orléans, seront armées et équipées comme la milice, afin de servir comme telles, sur l'ordre du gouvernement fédéral contre la Caroline du Sud, tandis que la populace de la Pensylvanie pouvaient impunément outrager les autorités fédérales.

Le gouverneur venant à parler de la prise de possession de l'arsenal et des forts, justifie ses actes par de puissants arguments et complimente les troupes volontaires pour le patriotisme et le zèle qu'elles ont montrés. Il ajoute que des citoyens ont offert des prêts pour la défense de l'Etat et il termine en disant qu'il confie les intérêts de l'Etat et les droits du peuple à la détermination populaire, sous la direction de la Providence divine il exprime un confiant espoir dans l'avenir.

Nouvelles de la révolution.

New-York, 22 janvier.—La ville de Brooklyn a été hier soir en proie à une agitation extraordinaire, par suite d'un bruit accrédité que les partisans de la séparation devaient faire une descente sur le chantier de marine. La 5me brigade a est assemblée immédiatement, les 13me et 14me compagnies du 28me régiment se sont réunies à l'arsenal de la ville, et le 7me régiment à l'arsenal de l'Etat. Cependant à une heure avancée il n'y avait pas d'indices de troubles sérieux.

Il courait une rumeur que 20,000 hommes, sous les ordres de James Kerrigan, allaient attaquer le chantier par mer et par terre. On suppose que ce bruit a pu naître de la difficulté est le refroi d'un grand nombre d'ouvriers auxquels le gouvernement fédéral doit deux mois de paie.

Memphis, 22 janvier.—Une batterie de 16 canons de 32 s'élève en ce moment ici, afin de protéger le passage du fleuve et de protéger la ville en cas de besoin. On va établir dans le voisinage une fonderie de boulets et de bombes.

Frankfort, 22 janvier. — La législature du Kentucky est toujours en séance. Aujourd'hui la présidence de la chambre des représentants que si les Etats du Nord offrent au gouvernement fédéral des hommes et de l'argent, le peuple du Kentucky s'unira à ses frères du Sud pour résister à l'invasion du sol du Sud. En la première tentative hostile contre le Sud, le Kentucky sera avec les Etats à esclaves pour défendre notre section contre l'ennemi commun. Les résolutions ont été adoptées par 57 voix contre 6.

Tallahassee, 22 janvier.—La convention s'est ajournée. L'honorable S. R. Mallory a été nommé juge à la cour de l'Amirauté de Key West, et la nomination a été confirmée par la convention.

Washington, 22 janv.—Le cabinet est en séance et délibère sur la mission de l'ex-président Tyler de la Virginie, et les propositions dont il est le porteur.

New-York, 22 janv.—Un télégramme reçu de Baltimore dit, que la séparation de la Georgie a porté un coup fenestre aux espérances du Maryland. Si la Virginie se sépare, et que le Congrès ne passe pas de compromis prochainement, le Maryland se prépare à se retirer avant le 4 mars.

Washington, 22 janv.—Le Sénat a discuté aujourd'hui les résolutions du compromis de M. Crittenden.

Aujourd'hui, dans la Chambre des représentants, M. Colfax, de l'Indiana, a présenté la motion sur la suspension des facilités postales pour les Etats qui se séparent.

M. Brown, de la Caroline du Nord, a présenté une motion pourvoyant à la suspension des hostilités envers les Etats séparés, et ajourné jusqu'au mois de janvier prochain, laquelle a pas été acceptée par M. Colfax. Une seconde motion est proposée par M. Stevens, de la Pensylvanie, qui déclare les ports maritimes des Etats séparés, ports de *non-asile*, par une proclamation du Président des Etats Unis, avec l'ordre d'arrêter les paquets de la poste sur toute la ligne des Etats *séparés*.

Plus ample considération du sujet a été renvoyée au jeudi de la semaine prochaine.

Enthousiasme à Memphis.

Memphis, 22 janvier, 10 heures du soir—Une très grande procession parcourt actuellement les rues de Memphis, dans l'espoir de voir l'idée de séparation prévaloir dans les Etats du Sud. Les bateaux les plus importantes de la ville sont brillamment illuminées.

Nouvelles d'Europe,
DE DEUX JOURS PLUS RÉCENTES.

Arrivée du Kedar.

New York, 22 janv.—Le steamer *Kedar* parti de Liverpool mardi 8 janvier est arrivé ici avec les avis de deux jours plus récents que ceux de l'*Asie*.

Liverpool, 8 janvier.— Les ventes de coton lundi et ce matin ont été de 14,000 balles, dont 2000 pour la spéculation. La semaine s'est ouverte avec animation et activité, mais lundi cette disposition a été arrêtée par l'élévation du taux d'escompte de la banque à 7 pour 100. Cependant le marché se soutenait à la clôture.

Les céréales ont subi une légère baisse, les provisions sont lourdes.

Londres, 8 janv.—Les consolidés ont fermé à 91 5/8 à 71 3/4. La hausse des taux d'escompte de la banque était instantanée et a fait sentir ses effets sur les transactions.

Paris, 8 janvier.—La banque de France a aussi élevé le taux de son escompte à 7 pour cent.

Le navire *Saratoga*, de Mobile, allant à Liverpool avec une cargaison de coton a été jeté à Crookhaven. Il a abattu ses mâts et a fini par se dégager.

Arrivée du Kedar.

Attitude militaire de la France.

Grande perte de vaisseaux de guerre.

New York, 22 janv.—Les nouvelles européennes apportées par le steamer *Kedar* de Liverpool, ont été reçues aujourd'hui. Celles du Sud ont été envoyées par le train du soir. Le *Kedar* apporte, outre les nouvelles déjà télégraphiées, ce qui suit :

Liverpool, 8 janv.—Le marché aux céréales a fermé avec une tendance à la baisse; les prix depuis vendredi ont baissé de 6d.

Maïs—6 d plus bas. Sucre—prix précédent Café—même prix.

Bourse de Paris.

Paris, 8 janv.—Mauvaise condition, trois pour cent, fermé à 67.30.

Le correspondant parisien du *London Herald* dit que la France aura, au lar mars, une armée de 140,000 hommes prête à marcher, plus 40 milles hommes, qui seront en réserve.

Il y a maintenant en France 400,000 hommes sous les armes. La France a retiré ses troupes de Gaëte.

Un ministre de Saxe affirme que tous les gouvernements fédéraux sont prêts à agir de concert avec la Prusse à propos de la question danoise.

On dit que deux vaisseaux anglais et sept vaisseaux français ont fait naufrage sur la rivière Peiho.

Le temps, en Angleterre, a été très rigoureux.

Trois nouveaux vaisseaux à compartiments de fer ont été commencés à Toulon.

Louisville, 22 janv.—La rivière diminue ce soir: 12 pieds 6 pouces d'eau dans le canal.

Cincinnati, 22 janv.—Farine lourde de $4 50 à $4 60.

Passage de bateaux : Vicksburg, 22 janv. La Belle Isaïde passe à 8 heures, le Mohican à 9, le Queen of the West à minuit, l'Alonzo Child à 1 et le Fairchild à 9 h. ce matin.

Horrible accident. — Le *Plaster's Banner*, de la paroisse Ste Marie, contient le récit suivant d'un affreux accident :

"M. Robert Gunnigan, originaire de l'Ohio et depuis quelque temps résident de cette paroisse, travaillait le 11 courant sur le bord du bayou De Vaux, à abattre des arbres dans la cyprière. Il travaillait sur un de ces arbres qui ont une circonférence énorme jusqu'à une hauteur de 8 ou 10 pieds au dessus du sol et prennent au-delà des proportions plus régulières. Les bûcherons ont l'habitude d'entourer ces arbres d'un échafaudage pour les couper à l'endroit où le tronc s'amincit. Gunnigan se tenait assez sur une planche à 10 pieds du sol taillant dans l'arbre, lorsque celui-ci s'ébranla et frappa un autre arbre voisin. Voyant le danger il sauta à terre mais la pelle ses pieds toutchaient de tel qu'il fut frappé au dos, et le tronc de l'arbre se détachant sur lui avec la rapidité d'une flèche, le frappa sur les reins, l'enfonça de trois pieds dans le sol vaseux et coupa son corps en deux parties qui ne furent plus jointes que par une bande de chair de la largeur de la main. L'arbre continuant à s'enfoncer fit ressortir des deux côtés les deux moitiés du corps couvertes de vase et de sang et horriblement défigurées, spectacle affreux pour les compagnons du malheureux bûcheron qui avaient assisté frappés de terreur à la mort de leur camarade.

Incendie du navire Globe.—*Le télégraphe* a reçu par le navire *Morning Star* venant de Liverpool, avait rencontré le 12 courant le navire *Globe*, à destination de la New York, en feu et qu'il avait recueilli l'équipage et les passagers. Il y avait en tout 160 personnes dont 60 femmes et enfants. Une seule personne a péri. Le *Morning Star* est arrivé le 15 sur Boston, ayant à bord les passagers du *Globe*.

Caroline du Sud. — Nous lisons dans le *Charleston Mercury*.

J. N. Merriman, collecteur du port de Georgetown a été arrêté lundi dernier par le peuple de cette ville, sous l'accusation de trahison contre l'Etat. On a trouvé une lettre écrite par lui à M. Buchanan, lettre dans laquelle il annonce *qu'il vient d'expédier plusieurs navires au nom des Etats-Unis, et qu'il continuera à agir de la sorte*. Il invite le Président à envoyer un bâtiment et des hommes recevoir les revenus fédéraux; elle l'instruit aussi de l'état des travaux de fortification, près de Georgetown, et promet de renseigner de temps en temps le gouvernement à ce sujet. M. Merriman avait signé la lettre de ses initiales J. N. M. Quand on l'a arrêté, il a reconnu l'avoir écrite. Lupes, son subalterne, est aussi entre les mains de la justice. Il a déclaré qu'il avait l'habitude de se servir de secrétaire à son chef, mais qu'il n'avait pas tenu la plume pour la lettre en question, la considérant comme une trahison. *Ces deux inculpés ont été écroués en attendant leur jugement.*"

Cet incident soulève la question délicate de savoir si le gouvernement fédéral ne doit pas intervenir en faveur de ses fonctionnaires emprisonnés.

CHRONIQUE LOCALE.

Compagnie des pompiers. — *Réunion du comité des pompiers.— Plan d'organisation adopté pour la compagnie des pompiers.— Uniforme et exercice.—Nominations d'un bureau militaire.— Enthousiasme militaire de la compagnie.*

Le comité composé d'un membre de chaque compagnie de pompiers, désigné par le bureau des délégués pour faire un plan d'organisation militaire de la compagnie Louisianaise, s'est réuni à sept heures, hier soir dans les salles des *Firemen's Charitable Association*, salle des Odd-Fellows. Les F. Bakewell, Esq., a été nommé président et Paul M. Collars, Esq., secrétaire.

Le plan d'organisation publié par ce journal, vendredi dernier, a été adopté paragraphe par paragraphe, avec quelques excellents amendements, entr'autres celui d'adopter les exercices militaires de Tardieu pour toute la brigade et de faire en même temps et économique. Le plan adopté est d'ailleurs comme il suit :

1—Les vingt-quatre compagnies composant le corps des pompiers de la Nlle-Orléans, seront armées et équipées comme la milice, afin de servir comme telles, sur l'ordre du gouvernement fédéral contre la Caroline du Sud, tandis que la populace de la Pensylvanie pouvaient impunément outrager les autorités fédérales.

2—Ce service militaire ne peut dispenser aucune compagnie, ni aucun membre d'une compagnie du fidèle et loyal accomplissement de ses devoirs comme pompier.

3—Le corps des pompiers, dans son service comme militaire auxiliaire, sera désigné sous le nom de brigade des pompiers.

4—La brigade des pompiers ne doit pas être composée de plus de vingt-quatre compagnies d'infanterie légère. Aucune compagnie ne doit avoir plus de cent hommes.

5—Les règles qui gouvernent la milice de la Louisiane seront adoptées par la brigade des pompiers, excepté quand elles seront en opposition avec ce plan d'organisation.

6—Le lieu de réunion de chaque compagnie sera son arsenal et se salle de manœuvre. Les armes et les uniformes seront déposés dans cette place. Un petit magasin contenant vingt cartouches à balles pour chaque compagnie, sera gardé dans une place sure et convenable.

7—Un uniforme sera adopté pour la compagnie des pompiers : flamelle bleue pour l'habit, le pantalon et le shako,—coupe zouave.

8—L'organisation militaire de chaque compagnie sera arrêtée postérieurement à quel nom on compagnie de pompiers, qu'elle donnera la possibilité à des membres d'entrer ou de rester dans la compagnie comme pompiers sans appartenir à la "brigade des pompiers"; et qu'elle permettra en même temps à d'autres membres d'être reçus dans l'organisation militaire sans être astreints à aucun des devoirs et obligations des pompiers.

9—12 coups frappés sur la cloche d'alarme seront le signal qui ordonnera à la brigade des pompiers de s'assembler dans ses arsenaux. Le point de rassemblement immédiat des compagnies sera indiqué par un nombre frappé sur la bête aux signaux.

Après l'adoption de ces règles ci-dessus, les résolutions suivantes ont aussi été adoptées :

Un comité permanent est désigné pour achever l'organisation de cette brigade, composé de cinq membres qui constitueront le bureau militaire de la compagnie de pompiers (fire brigade).

Cour Suprême.—La Cour Suprême a rendu les décrets suivants :

J. O. Trefethen et al. vs Sam Locke & al.—Décret renversé.

Wm R. Bell vs Lacey & Co—Décret renversé.

Pierre Cougot vs la Nouvelle-Orléans.—Décret maintenu.

Louis Mehle vs J. M. Lapeyrolerie—Décret renversé

S. Valcour Bachemin vs Mme Ves André Schmitz et Mme Ves Caroline Dumaine—Décret maintenu.

Virginie Parlange et al. vs Henry Parlange—Décret maintenu.

Peters, Millard & Co vs J. J. Fisher—Décret maintenu.

Rees & Ellis vs B. Conyers & Co—L'appel est mis hors de cour.

Latimer, Mackie & Co vs la Compagnie du Chemin de Fer de Jackson—Le décret est rendu définitif en faveur des défendeurs.

F. M. McIntosh et al. vs le Merchants' & Plants' Ins. Co—Le tableau est confirmé et homologué.

Jos. H. Harvey vs Laurent Millaudon—Décret maintenu.

Carl Müller vs John Gauche—Le verdict du jury est renversé et la demande irrecevable.

Succession de F. C. Laville—Décret maintenu.

Arrestation.—Hier, à une heure de l'après-midi, le lieutenant de police, M. Gilles Flower et lard apprécient, en montant la rue St-Charles, en face de l'hotel, Geo. Schopat, Matthew Melrose et John F. Davis qu'ils cherchaient. Farrell s'approche de Schopat et lui tire un petit pistolet de poche, qui heureusement manque, et qui ne l'empêche pas d'être immédiat au poste où les suivirent ses deux compagnons.

Lorsque les agents et leurs prisonniers arrivèrent à la rue Lafayette, Davis qui attendait une occasion favorable pour se faire, sauta du chariot sur les deux rues"; le coursier roula sur le trottoir et fut encore arrêté.

Schopat était, en 1854, porteur du steamer *Louisiana* et avait déjà pris part à des rixes nombreuses dans lesquelles il a pris part.

Quand mon palanquin est entré dans la cour qui précédait la salle disposée pour la signature de la convention, et que j'ai vu ce jeune prince se lever avec un sourire sur les lèvres, j'ai cru devoir de mon, j'ai fait arrêter les porteurs, et je suis allé à pied rejoindre le prince, avant qu'il eut franchi le seuil de la salle. Il m'a tendu la main, que j'ai prise avec respect, et lui ai dit que je le remerciais d'avoir bien voulu m'envoyer des mandarins pour me recevoir aux portes de la ville. J'ai ajouté que je me trouvais heureux de lui avoir rendu un service qui, quoique très faible bien, ne serait jamais troublée à l